

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Etranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

OUVERT DE 2 HEURES A 4 HEURES

Boite : place Bellecour, 3, dans la cour

Vente en gros : Rue Tupin, 34

SOMMAIRE: CE QU'IL FAUT A LA FRANCE. — COURSE AUX NOUVELLES. — LE PRINCE RÉGÉNÉRATEUR, †. — LA FIN DES MONARCHISTES, *Incognitus*. — A TRAVERS LA FRANCE, *Josse*. — ENCORE LES LYCÉES DE FILLES, *André Dufaut*. — CONGRÈS NATIONAL. — FEUILLETON, *Paul Féval*. — COURRIER DE MARSEILLE, *Raoul Ratonneau*. — JUGEMENT. — BULLETIN FINANCIER, *L. R.*

Nous commencerons la semaine prochaine une petite nouvelle intitulée : *LA PIÈCE DE TOILE*, par *M. Charles Deslys*.

Ce qu'il faut à la France

Depuis la mort de Mgr le comte de Chambord, une grande agitation règne dans l'esprit public. La presse tout entière apprécie de diverses manières cet événement, et chacun se demande ce qu'il en doit résulter. Tout le monde a senti que l'ordre social chrétien venait de perdre son protecteur le plus énergique et le plus nécessaire; celui à qui les droits de sa naissance donnaient mission et autorité pour le restaurer et le défendre. En pareille occurrence un catholique doit se demander quel est le devoir à remplir: Ce devoir nous paraît tout tracé.

Le Roi que nous pleurons écrivait un jour avec la modestie des nobles cœurs et des intelligences élevées: « Ma personne n'est rien, mon principe c'est tout. » Eh bien, sa personne était beaucoup, et c'est un grand bienfait de Dieu pour un peuple qu'un Roi tel que celui que nous avons connu. L'impiété révolutionnaire victorieuse l'a écarté du trône; il est trop tard! Il nous reste son principe; nous le défendons aujourd'hui comme nous le défendions hier; il est la justice et la vérité qui subsistent toujours. Ce principe c'est la tradition de la vieille France catholique et monarchique. Cette tradition remonte au jour où Clovis fut baptisé, au jour où le chef des Francs noua avec l'Eglise cette alliance de treize siècles que la Révolution devait rompre. Nos pères étaient monarchistes, mais ils étaient aussi catholiques; l'Eglise et la Monarchie se prêtaient un mutuel appui, et de leur union résultera cette marche constante d'une nation d'abord barbare, vers l'idéal que le Christianisme propose au monde. La Réforme survint; puis la Révolution, la chute de la Monarchie; tout fut perdu, tout est à refaire. Henry V voulait être restaurateur de l'ordre social chrétien, sans lequel la Monarchie n'a pas de raison d'être. Il voulait être le restaurateur de la fortune de la France, de la justice outragée de la liberté entravée au profit de toutes les licences. Mais son esprit, admirable de clairvoyance avait compris combien rude serait la lutte; et voilà pourquoi, voulant faire de grandes et nécessaires réformes, il voulait rentrer librer d'entraves, et n'être pas dès le premier jour réduit à l'impuissance.

L'école dite « libérale », rêve une alliance entre l'ordre social chrétien et la Révolution, c'est-à-dire l'alliance des contraires; l'alliance de deux choses dont chacune n'a pour raison d'être que de combattre et détruire l'autre.

Nous savons avec quel habileté les sophismes, destinés à soutenir ces théories, ont été présentés sous l'étiquette aussi séduisante que menteuse de libéralisme. Nous savons les accusations ridicules ou odieuses, lancées avec une insigne mauvaise foi, contre ceux qui cher-

chaient à éclairer l'opinion publique, et ne voulaient pas ramener le Roi pour le livrer sans défense à ses pires ennemis.

Que nous sert une monarchie si elle n'est la réaction contre le régime actuel. La République (par la brutalité des faits tout homme sensé en est aujourd'hui convaincu), nous conduit rapidement à une ruine complète, morale et matérielle. Que nous servirait d'avoir à notre tête un personnage décoré du titre de Roi, si, comme un vulgaire Grévy, il était l'humble serviteur de ses ministres, esclaves eux-mêmes d'une Chambre, semblable à celle que nous voyons. Qu'importe une étiquette nouvelle si la marchandise est la même? Croit-on retrouver la fortune en remerciant M. Tirard, ou l'influence française en se privant des services de M. Challemel-Lacour? Le meilleur financier ne peut rien si, pour rester ministre, il doit satisfaire à toutes les exigences électorales des députés de la majorité. Le plus fin diplomate n'acquerra aucun crédit si la France ne cesse d'être un foyer de propagande socialiste, si le gouvernement n'est pas assez fort pour durer et contracter à longue échéance.

Qu'importe de changer de gouvernement si, sous le fallacieux et ridicule prétexte de liberté de conscience, on continue à tout enseigner aux enfants excepté qu'il faut servir Dieu? Le rétablissement de la monarchie est inutile si elle ne représente la condamnation de si grandes erreurs, si elle n'est assez forte pour résister à de si funestes entraînements. Il faut le dire bien haut, le représentant de la monarchie n'est plus le même, la mission de la monarchie n'a pas changé.

L'histoire est là pour nous démontrer que tous les gouvernements qui ont pactisé avec la Révolution ont été dévorés par elle. La Révolution c'est le désordre, l'oubli des devoirs de l'homme et des droits de Dieu; elle n'a pas besoin d'un monarque, fût-il son complice, et sait bien s'en débarrasser.

M. le Comte de Paris, représente aujourd'hui le principe monarchique, et certaines gens prétendent et espèrent que la politique de Monseigneur le Comte de Chambord a vécu. Nous prions Dieu qu'il n'en soit rien, afin de pouvoir encore combattre le bon combat sous les ordres de celui qui est aujourd'hui notre Roi.

Nous espérons revoir une monarchie résolument chrétienne, parceque nous la voulons viable. Les vrais serviteurs de Philippe VII, qu'on l'entende bien, sont ceux d'Henry V; car, encore un coup, la monarchie sera chrétienne ou elle ne sera pas; elle n'aurait pas de raison d'être, ce serait un anachronisme, et l'irrésistible logique des événements ne tarderait pas à la renverser comme tant de gouvernement éphémères que nous avons vus tour à tour naître et mourir emportant avec eux quelques lambeaux de la fortune de la France, et laissant l'Eglise à la merci de l'impiété triomphante.

COURSE AUX NOUVELLES

Deuil et prières. — Le 29 septembre, anniversaire de la naissance du duc de Bordeaux, était un jour de joies intimes, de fête royale. Cette année c'est la douleur qui nous réunit et nous convie à prier: à prier pour Celui qui n'est plus, pour Celui que nous pleurons, pour Celui en qui se résument toutes nos espérances; à prier pour Celle que Dieu avait donnée pour compagne à notre Roi, pour Madame la comtesse de Chambord, afin que Dieu lui donne la force de supporter la douleur royale qui lui a envoyée; à prier enfin pour la

France, que l'archange saint Michel, un de ses patrons, la protège et que, nouveau vainqueur du fol orgueil de ceux qui nous oppriment, il obtienne que Dieu gouverne encore la France.

Nos martyrs de Lyon. — Samedi prochain, 29 septembre, Chapelle-Expiatoire des Brotteaux, deuxième service annuel pour les victimes du siège de Lyon. — La Révolution marche, peut-être sommes-nous à la veille d'une nouvelle commune; souvenons-nous donc des vaillants défenseurs de nos libertés. Allons prier pour eux, et puiser dans ce souvenir le courage qu'ils ont montré.

La République et le Pape. — La situation du clergé français fait en ce moment l'objet de conférences très actives entre M. Lefèvre de Béhaine, notre ambassadeur près le Vatican, et la chancellerie pontificale. Rien, jusqu'à présent, n'a transpiré au sujet des propositions qui ont été discutées. Il est probable que la question de la suppression des traitements fait principalement l'objet de ces pourparlers. Dès qu'ils seront terminés, M. Lefèvre de Béhaine viendra à Paris pour en faire connaître les résultats au gouvernement.

Fidélité persévérante. — Nous extrayons d'une lettre de M. de Mun les paroles suivantes, que nous voudrions voir un peu plus écoutées: « Quelles que soient notre perte et notre douleur, nous n'avons pas le droit de désespérer ni de nous enfermer dans une coupable indifférence..... »

Nous demandons une législation sociale donnant à la famille les garanties de liberté et de stabilité dont elle a besoin, apportant dans les conditions du travail national les réformes nécessaires, et assurant aux maîtres et aux ouvriers, par une organisation basée sur la paix et sur la justice, des satisfactions que réclament leurs intérêts, etc.

Je voudrais voir mes amis, ralliés par cette pensée commune, puiser dans leur douleur même une ardeur et une énergie nouvelles, et, forts de leur loyauté politique, s'unir étroitement entre eux pour la défense de leurs principes; je crois que c'est possible et je suis certain qu'aucune œuvre n'est plus nécessaire.

Un gouvernement qui méconnaît la loi de Dieu et qui persécute son Eglise, conduit aujourd'hui la France à sa ruine; voilà le combat qui nous appelle et qui ne peut pas attendre. Debout donc et à l'œuvre, avec courage et confiance! c'est ainsi que nous serons dignes de notre cause, dignes de Celui que nous pleurons, dignes enfin d'être comptés par tous, comme c'est notre ambition, au rang des meilleurs et des plus fidèles serviteurs de la patrie française.

Les hécatombes. — Il faut voir comme on les balaye ces bons petits magistrats qui étaient assez cléricaux pour songer à rendre la justice. Et quels braves gens on colloque à leur place.

Veillez voir si nous exagérons en disant qu'on met à la porte les plus honnêtes gens, et pour cela lisez simplement la liste des dévotés: MM. Baudrier, président de chambre; Briquell, président du tribunal civil; et MM. les conseillers Hector de Rochefontaine, Verne de Bachelard, Salveton d'Alverny et Devienne.

Monsieur le Ministre n'y est pas. — C'est en vain qu'on s'efforce d'attraper quelque part M. Challemel-Lacour; si on le demande à Paris, il est à Vichy, et si l'on va jusqu'à Vichy pour le saisir, il s'est envolé à Paris. Je ne sais pas si le jeu de cache-cache est connu en Chine, mais je suis bien sûr qu'il le sera au retour du marquis de Tseng, car il a fait une rude partie de ce jeu distrayant avec notre ministre.

Les renforts. — Même système que pour la Tunisie. On envoie les troupes peu à peu, sournoisement, lentement, histoire de ne pas faire peur aux gens, et de faire attendre ces bonnes et braves petites troupes françaises qui

se font tuer là-bas pendant qu'on prend les eaux à Vichy.

Bien informés. — Oh! pas nous! Oh non, par exemple, il ne manquerait plus que ça! Mais les journaux anglais qui nous apprennent ce qui se passe chez nous. (S'adresser au bureau du journal pour prendre des leçons d'anglais, afin de pouvoir lire les journaux anglais, les seuls bien informés de ce que nous faisons.)

Ça coule bien. — Ça coule toujours, sans s'arrêter, tout seul, l'argent des contribuables. C'est à croire que la Marianne a mis un trou au lieu d'une poche à ses nippes. Sa domestique, la Chambre, lui a donné 7 millions pour faire des bêtises au Tonkin, mais elle a trouvé que c'était lard et c'est bien au moins 60 millions qu'elle réclame.

Les hôpitaux. — Les annuaires sont supprimés. On n'en parle plus; mais ça n'empêche pas les malheureux de mourir sans les seules consolations du dernier voyage. Oh! si l'on savait toutes les angoisses des agonisants au fond des hôpitaux! Ah! cette bonne République! Et vive la République, mes amis!

Les banqueroutes. — Oh non! pas encore; mais ça se mitonne tout gentiment, tout par un jour, crac! Et vive la République, mes amis!

Le général Eudes. — Un monsieur, qui a fait fusiller nos braves soldats, alors que l'ennemi était aux portes de Paris, un monsieur qui se cachait tant qu'il pouvait quand on se battait fort, un monsieur, qui a présidé à la grande sauvagerie de la commune, et qui est dans nos murs, et qui a le droit d'y parler, et qui peut librement, au grand jour, préparer quelque nouvelle commune pour demain! Et vive la République, mes amis!

Nécrologie. — Le parti royaliste de la province du Languedoc vient de faire une perte sensible en la personne de M. le vicomte de Rodez-Bénavent, ancien sénateur élu de l'Hérault. Sa fidélité au Roi n'a jamais failli, catholique convaincu, il demandait à ces deux sentiments le salut et la régénération de la France.

Remplacer ces hommes devient difficile aujourd'hui, mais au moins ceux qui sont appelés à les remplacer s'inspirent de ces sentiments d'honneur, de loyauté, qui étaient leur ligne de conduite.

M. le vicomte de Rodez-Bénavent était président du conseil d'Administration du journal *L'Eclair*.

Une héroïne. — Le 12 septembre dernier on conduisait à sa dernière demeure une humble fille de Charité, décédée à l'âge de 77 ans. Sœur Augustine, tel était son nom, a servi et consolé pendant 57 ans les pauvres de la Charité. Elle a été chargée, pendant 42 ans, du service pénible de la salle de la Maternité. Combien de filles ont été par elle consolées! Combien de ces pauvres délaissées ont dû aux conseils de sœur Augustine de rentrer dans la voie du bien!

Aussi la reconnaissance s'est manifestée à ses funérailles; son cercueil était trop petit pour contenir toutes les couronnes, apportées peut-être par celles qu'elle avait servies.

Qu'on nous parle donc encore de laïcisation?

Exposition d'Horticulture pratique. — Nous n'avons pu donner qu'un coup d'œil d'ensemble à ces grandes assises de l'agriculture, et nous devons dire que nous avons été émerveillés. L'emplacement choisi est des plus favorables pour ce genre d'exposition et l'entente établie entre nos deux sociétés lyonnaises a donnée à cette fête automnale l'aspect le plus grandiose.

Nous espérons dans un prochain numéro donner un aperçu plus détaillé sur les divers produits que nous aurons remarqués.

La clôture en a lieu lundi seulement, mais

tout nous fait espérer pour demain dimanche une affluence considérable de visiteurs.

Projets et grivoiseries de nos futurs maîtres. — Le 12 septembre, un rassemblement s'était formé devant la Halle de la rue du Treuil, à Saint-Étienne. On lisait et discutait un placard anarchiste affiché sur le mur.

Voici la reproduction fidèle de ce document dont il est bien regrettable que l'auteur n'ait pas daigné se faire connaître :

Le 11 septembre 1883, 9 h. soir.

Mes chers citoyens

Voici bientôt le jour de la vengeance ce jour ton demandé le peuple crie vengeance le peuple demande du pain le peuple demande du travail enfin le peuple demande légalité armé vos bras de pioche formé des barricades armé vos bras de fusil de pistolet et d'épée le jour de la révolution social et arrivé mort au gros capitaliste détruis cette arabe noire don la France donne plus de 40 million avon nous besoin de ces vendeurs d'indulgence écrasez cette vermine qui nous ronge jusqu'à la moelle des oses citoyens le jour de notre vengeance et arrivé armé vos bras et ne tremblé plus coupé les chemins de fer que personne nous échape que l'étranger ne vienne pas troublé nos entreprise l'armée citoyen et pour nous ne dormé plus le clairon va sonné rassemblée vous sous le même drapeaux notre drapeaux ses le drapeaux du sang.

La révolution social.

VIVE LA COMMUNE.

Si le gaillard qui a écrit cet appel au peuple, dit un de nos confrères, traite un jour la bourgeoisie comme il l'orthographe, la bourgeoisie peut savourer d'avance les agréments qu'on lui réserve.

Ce placard a été enlevé par la police.

Le Portrait du Roi. — Le *Clairon* tient à la disposition de chacun de ses abonnés et lecteurs de magnifiques portraits du Roi, faits d'après des procédés nouveaux et qu'il laisse à 25 fr. pièce, au lieu de 100 fr.

Ce portrait est exposé dans nos bureaux, rue Mulet, 8, à l'entresol.

Panorama de Lyon, 30, rue du Nord, aux Brotteaux. Le siège de Lyon en 1793, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Exposition permanente des Beaux Arts, rue Bourbon, 38. — Visible de 11 h. 7 h. — Entrée : 50 centimes.

Décès dans le Clergé. : M. Forest, curé de Verrières, est décédé le 18 septembre à l'âge de 81 ans.

Le Principe Régénérateur

Ne trouvera-t-on pas bien prétentieux, et peut-être railleur et sardonique, Le mot de *Régénérateur*, à une heure où tout s'écroule, et où l'on ne voit que des masses qui poussent à la ruine, des spectateurs qui la contemplent platoniquement, un petit nombre de Jérémies qui vaticinent dans le désert, et de rares, très-rare, sauveurs méconnus et découragés ? Le Sauveur que la Providence nous gardait n'est

plus. Il est mort en pleurant sur nous, non pas en nous refusant ses ossements comme Scipion : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os. » Mais en se désolant de ce que nous n'avons pas voulu reconnaître l'heure et l'homme de la main de Dieu. Et Dieu nous l'a retiré, parce que nos délais et nos refus méritaient ce châtement. Sa mort est notre punition : Et que ceux-là s'accusent d'en être les coupables auteurs, qui ne voulaient pas d'un roi si parfait, et qui s'obstinaient à ne pas croire à la possibilité d'une si grande grâce de Dieu. Par bassesse d'âme, ils ont péché contre la foi et l'espérance en la bonté de Dieu. Ils ont nié que le Christ aimât tant les Français ! — Ils sont peut-être consolés, de n'être plus importunés par la grande ombre de celui qui était, au grand dépit des libéraux et des modérés, le ROI TRÈS CHRÉTIEN !

Le péché est consommé ! et le châtement est infligé ! Quelle place reste-t-il donc à un principe régénérateur ? Il en reste : Les coups de la sévérité de Dieu ne sont jamais sans espérance de guérison, à moins que le crime ne se soit élevé au niveau de celui de Sodôme et de Gomorrhe. Dieu merci, la France, bien infidèle, bien ingrate, bien criminelle, me semble pourtant pas en être là. Mais sa vanité et sa légèreté menacent de l'égaliser à ces villes maudites.

Le principe régénérateur, le voici ; mais vous comprenez bien qu'il ne s'agit de le dire qu'aux seuls vrais chrétiens, puisque ce n'est que par eux et qu'à cause d'eux que Dieu régènera la France, s'il le daigne. Pour les autres, maçons ou libres-penseurs, ou libéraux, « que ce qui doit aller à la mort s'en aille à la mort ! » c'est trop rester dans une illusion funeste que de s'occuper de ce qu'ils font, excepté pour combattre leurs efforts et réparer leurs ravages. Mais de leur savoir gré du mal qu'il ne font pas, ou de compter sur n'importe quel secours de leur part, c'est une illusion impardonnable, et qui doit être désormais sévèrement punie, parce qu'elle n'a plus d'excuse. — Le principe régénérateur, c'est de reconnaître avant tout l'immense faute que nous avons commise envers le petit-fils de Charles X, et la grandeur du châtement dont Dieu nous a frappés en nous le retirant. Comme les Juifs et les Romains se frappaient la poitrine en descendant du calvaire, les Français doivent se frapper la poitrine en quittant la tombe qui vient de se fermer sur Henri de France ! Le Comte de Paris l'a compris ; il y a dans le langage discret qui est tombé de ses lèvres depuis le 24 août, des accents qui expriment cette saine douleur, et qui ont la valeur d'une expiation. Et cela ne le sacré pas moins que son droit incontestable d'hérédité.

Le principe régénérateur, c'est pour ceux qui ont la plume ou la parole, de redire qu'il n'y a de salut possible pour la France que par le Christ, par l'Eglise, par l'Evangile, par les traditions chrétiennes ; que « faite par les Evêques, comme une riche est faite par les abeilles, » elle ne sera refaite que, quand il sera permis aux Evêques, ou quand les Evêques se permettront de mettre à l'œuvre réparatrice une main aussi énergique que celle des Rémi, des Germain, des Prétextat, des Martin et des

Grégoire de Tours. C'est de proclamer la nécessité de la Monarchie chrétienne, et de populariser toutes les idées propres à l'affranchir des derniers liens de la Révolution. Certes, une monarchie chrétienne aura recueilli à l'école de la Révolution des leçons plus profitables que n'en ont recueilli tous nos gouvernements révolutionnaires, et c'est à une monarchie chrétienne qu'il faut s'en remettre de la vraie réforme des abus. Appeler le roi très chrétien, préparer le roi très chrétien, et quand il sera venu, soutenir le roi très chrétien, et le prémunir contre les déviations du libéralisme, c'est le plus grand service que puissent rendre actuellement au pays ceux qui l'aiment et qui ont droit de faire entendre leur voix.

Céderai-je au respect humain ? m'empêchera-t-il de dire à tous le principal secret régénérateur ? Non ; je le dirai, bien qu'il m'en coûte de parler autant qu'à Jonas. Il faut que les vrais Français se servent de plaisirs et de sensualisme. Un peuple jouisseur n'est pas près d'être sauvé. Ninive n'échappe à la colère de Dieu qu'en faisant pénitence, « et les hommes de Ninive crurent en Dieu, et ils proclamèrent un jeûne, et ils se ceignirent de cilices, depuis le grand jusqu'au petit, et le roi se leva de son trône, et il ôta sa robe et il se ceignit d'un cilice, et il s'assit sur la cendre. Et chacun revint de sa voie coupable et de l'iniquité de ses mains. »

O Ninivites ! espérez-vous que la France chrétienne trouve des Jonas pour l'avertir, et qu'elle écoute, comme vous, la voix des Prophètes ? N'aurais-je pas perdu le sens, si je lui demande, non point « que ni homme, ni bête ne mangent, ni ne boivent même de l'eau » au jour indiqué pour son expiation ; mais seulement qu'elle s'abstienne des théâtres, des bals et des casinos ? Ne me suis-je pas flatté en pensant qu'elle est encore guérissable ?

La fin des Monarchistes !

La fin des monarchistes ! Oui : je ne me trompe pas ; tel est bien l'en-tête d'un article on ne peut plus sérieux qui remplissait, il y a huit jours aujourd'hui, deux grandes colonnes du grand format d'un des grands journaux de la deuxième ville de France. J'ajoute immédiatement, à la décharge du susdit journal, qu'il est républicain, ce qui le dispense du sens commun.

Le *Petit Lyonnais*, s'il faut l'appeler par son nom — depuis que de petit il est devenu grand, se croit obligé d'avoir ses articles de fond, ses articles raisonnés et philosophiques : par malheur, n'en ayant pas pris l'habitude d'assez bonne heure, il réussit dans le raisonnement tout juste assez pour déraisonner.

Vous aviez cru, chers lecteurs, jusqu'à présent, que le malheur qui vient de frapper la France, avait eu du moins ce bon résultat, de fortifier l'union des royalistes, de grouper autour du nouveau représentant de la monarchie légitime toutes les fractions conservatrices de tous les partis, de porter le dernier coup au

hideux gouvernement d'une république à bout de forces et d'infamies.

Vous pensiez que si jamais elle exista, cette monarchie unie où M. Thiers voyait le salut, c'est à cette heure. L'incident de Goritz l'a bien révélé. Certes, si les vieux dissidents sommeillaient au fond des cœurs, l'occasion les eût réveillés.

« On pouvait craindre, dit un légitimiste distingué, M. Maggiolo, dans sa brochure à Goritz, on pouvait craindre, et c'était d'avance la joie des républicains de toutes farines et des rares survivants du césarisme, que des hommes, depuis des années placés à l'avant-garde de la grande armée catholique et royaliste, ne vinssent dans un accès de désespoir briser, comme un hommage illogique mais touchant, sur le tombeau du chef perdu, les armes désormais odieuses à leurs mains découragées. Eh bien ! non, et c'est des plus irréprochables, des plus purs, des plus intransigeants de tous les champions du drapeau blanc que sont partis pour s'imposer à tous les exemples de discipline, d'obéissance, de résignation chrétienne et d'abnégation patriotique. On a vu, on a entendu à Goritz, les Charette, les Moutti, les Piguierolle, les Lambilly, tous ceux qui avaient souffert, sacrifié leur vie, offert leur sang pour la cause, s'honorer les premiers par le respectueux effacement de leur personnalité devant cet immense devoir, le salut de la France par la perpétuité de la tradition monarchique. Et cela a été compris par tous, et cela a forcé l'admiration des étrangers eux-mêmes. »

Inutile de rappeler encore le serment du général Charette jurant au nom de tous sa fidélité au nouveau chef de la Maison de France. Ses paroles, la France les a répétées, et celles de M. de Mun leur font écho dans sa récente lettre sur les devoirs actuels des catholiques et des royalistes :

« Fidèles à notre passé et aux traditions de notre vie, persuadés aujourd'hui comme hier, que la France ne trouvera son salut que dans la voie tracée par la tradition des siècles, nous continuerons à servir la cause monarchique franchement et sans arrière-pensée. »

Tel est le langage de tous les légitimistes : le Roi est mort, vive le Roi ! a été leur cri ; et leur qualité même de légitimistes les y condamnait, car la légitimité n'était pas morte.

Une voix dissonante a pu se mêler un instant à l'harmonie de l'unanimité concert ; elle a été promptement étouffée sous la réprobation générale, et n'a réussi qu'à mieux accentuer le parfait accord de l'ensemble.

Ni la disparition de l'Union, organe personnel de M. le comte de Chambord et non pas journal officiel du parti comme le disent les républicains — ni la dissolution des comités royalistes, dissolution de pure forme et toute momentanée, signifiée par M. de Dreux-Brézé, et inspirée par un motif élevé et délicat, point du tout par le mécontentement des comités, comme quelques-uns se l'imaginent — rien de tout cela ne constitue le moindre des arguments contre la franche et complète union des royalistes sous le drapeau de leur nouveau chef.

L'union est faite, et plus forte que jamais.

C'est ce qui nous semble à tous. Mais tel n'est point l'avis du *Petit Lyonnais*, et brave-

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur lyonnais

Marseille

Marseille est une ville brillante, bruyante et mouvante, qui plaît au premier abord ; elle ressemble à ces étoffes d'Orient, bariolées et flottantes, toujours gaies à voir. Il ne lui manque que la mer : car on ne peut donner ce nom à cette grande flaque d'eau sale, heureusement masquée par un millier de navires, qui vient sans flux ni mouvement finir au bas de la Canebière.

Aussi vous conseillé-je, aussitôt arrivé à Marseille, de gravir jusqu'à Notre-Dame-de-la-Garde, en prenant par les allées et le jardin Bonaparte. Au sortir du jardin, la montée se fait un peu rude, et si le soleil est de la partie, il mettra quelques gouttes de sueur sur votre front, monsieur, et quelques perles sur le vôtre, madame ; mais vous serez bien récompensé, une fois le sommet atteint, en découvrant les eaux bleues de la Méditerranée, dans toute leur sereine et splendide beauté.

A Notre-Dame-de-la-Garde, il y a, pour le cœur, le vieux sanctuaire de la « Bonne Mère » — vieux quoique rebâti — où tout parle d'apaisement, d'oubli et d'espérance ; l'esprit éprouve cette dilatation, cette faculté de mieux concevoir que procurent la hauteur des lieux et l'éloignement des hommes ; les yeux ont une fête en permanence dans ce ciel d'azur partout, dans cette eau sans limites, d'un côté, et de l'autre, ces bassins emplis de navires, cette ville aux maisons serrées et drues, ces collines où les bastides se cachent dans les pins et les cyprès.

Dieu vous garde, toutefois, de tomber à Marseille, par un de ces jours de mistral où les graviers voltigent et où les passants sont jetés contre les murs : auquel cas, il n'y a d'autre parti à prendre que de s'enfermer dans sa chambre ou dans un café.

Les cafés de Marseille représentent une des institutions locales ; si la vie de la cité est pour moitié dans ses ports, l'autre moitié est dans ses cafés. Par leurs proportions et leurs décors, ces établissements sont de véritables temples où la foule vient à toute heure du jour, dévotement à Hermès et à Plutus, loquace et emphatique, autant que les anciens Grecs dont la ville tire son origine, jouant aux dominos comme ses ancêtres jouaient aux dés. Ailleurs, le portefaix ou le marin se glisse dans un cabaret modeste ; à Marseille, il entre sans hésiter au Café d'Opéra ou au Café de France et s'assied à côté de l'armateur ou du courtier. Tous égaux, comme au temple.

« Largeur d'idées », dira-t-on. Possible, mais il conviendrait d'abord de s'entendre sur ce que sont les idées larges et les idées étroites. Pour ma part, je n'en connais qu'une définition tacitement acceptée par tout le monde : « Idées étroites, idées de ceux qui ne pensent pas comme nous. »

Je crois plutôt que l'aplomb est pour beaucoup dans les agissements du Marseillais, d'ailleurs indépendant par nature et facilement important dans ses paroles. Se rebiffer contre ce qui est établi, pérorer sur les autres ou sur lui-même, trafiquer de n'importe quoi : voilà son idéal et ce en quoi il se montre vraiment supérieur.

Il est une profession qu'on ne rencontre qu'ici et qui personnifie bien le Marseillais : c'est celle de « négociant en bourse ». Le négociant en bourse ne possède pas de magasin ; à peine a-t-il une adresse à donner. Mais vous faut-il cent fusils à piston pour la côte de Guinée ou une cargaison de parapluies pour l'Amérique du Sud ? Il vous les vendra et, ce qui est plus curieux, il vous les livrera.

En dépit de ses travers, reconnaissons que le Marseillais se montre constant dans ses affections, serviable aux étrangers, sobre dans sa manière de vivre : nous sommes ici dans celle des grandes villes de France où, toute proportion gardée, il se consomme le plus de pain.

Le Marseillais est très attaché à sa cité, à son histoire, à ses usages. Aussi faut-il voir Marseille, aux approches des fêtes de Noël, les trottoirs encombrés de volailles et de victuailles, les théâtres jouant des « pastorales », sorte de scénarios fantastiques qui rappellent les anciens mystères, où l'épisode de Bethléem est représenté par des personnages parlant proven-

çal, sauf l'ange Gabriel et le prophète Siméon dont les répliques sont en pur français. Il faut encore voir Marseille, au moment de la Fête-Dieu et du feu de la Saint-Jean — ou plutôt, il fallait voir : car ces solennités séculaires ont été supprimées.

« Sous les tyrans », alors que la voie publique n'était pas, aux jours de fête, uniquement réservée aux diseuses de bonne aventure et aux montreurs de chiens savants, c'était un noble et grand spectacle que celui de la procession générale de la Fête-Dieu. Le cortège avait une physionomie qu'il n'a point ailleurs, avec ses rangées d'enfants de chœur porteurs d'oriflammes de toutes nuances, ses confréries de pénitents multicolores, ses bedaux aux robes mi-parties.

Bien qu'une légende donne à Marseille, pour son premier évêque, Lazare, l'ami de Jésus, je n'ai rencontré aucun Marseillais qui parut se réclamer de cette origine plus qu'apostolique et de tous points contestable. Au demeurant, saint Pothin ou Photin et saint Irénée sont les premiers apôtres des Gaules, et la meilleure preuve, c'est qu'ils en sont les premiers martyrs. Et puisque ces deux noms augustes sont venus sous ma plume, je veux noter combien il est étonnant de ne trouver ni l'un ni l'autre au bréviaire romain qu'on veut rendre universel, — surtout le nom d'Irénée qui est un père de l'Eglise — alors que ce bréviaire enregistre au mois de juin « saint François Caracciolo et saint Jean de Saint-Facondet ! » Est-ce que nosseigneurs les Romains ne poussent pas un peu loin l'amour du clocher ?

Revenons à Marseille. Malgré qu'on en médise, c'est encore la vieille ville que je recommande à l'amateur du pittoresque, avec sa Mairie, sa cathédrale de la Major, Saint-Victor, l'Hôtel-Dieu, avec ses rues où pousse à l'aventure quelque platane ombrageant un lavoir au ras du sol, avec ses boutiques au seuil desquelles on pile du café, avec ses « artisans » aux chignons lourds, aux bandeaux opulents, aux tresses babyloniennes, qui savent si bien « porter leur tête ». Ici les femmes ne se troussent jamais, même quand la chaussée est mouillée, et leurs robes à courte taille, à jupe traînante, donnent à leur démarche quelque chose d'antique et de théâtral.

(A suivre.)

ment, se bandant les yeux, philosophant sur notre défaite pendant que nous chantons tous victoire, à l'heure où la monarchie gagne à sa cause tout ce qui reste d'un peu français en France, il intitule sans fourciller son article : La fin des monarchistes !

Certes, MM. les républicains, ceux que vous tuez se portent assez bien, et vous entonnez le *de profundis* sur des morts bien vivants. Avouez que pour des opportunistes vous pourriez choisir votre moment un peu mieux.

Égayons-nous un instant à lire quelques versets de notre *de profundis*.

« La disparition de l'organe officiel du comte de Chambord marque la fin du parti monarchique... »

« Après la mort de celui qu'ils appelaient le roi, il n'y a plus pour eux de roi possible. »

« Ils laissent le comte de Paris à ses intrigues, à ses ambitions ; ils ne veulent point se salir les mains en l'aidant... »

« Cette conduite est très honorable » ajoute aussitôt le bon petit journal, dans l'effusion d'une joie qui va jusqu'à la tendresse : « Elle est digne de la loyauté de l'homme qui s'est éteint à Frohsdorf. »

Nous voilà donc tous, nous monarchistes ; comme un troupeau sans pasteur et réduits à nous chercher un chef, à passer du vieux bercail écroulé à un bercail nouveau. Mais où irons-nous ? A cette question, notre Jérémie, qui est également prophète, donne une réponse philosophique saisissante.

Où irons-nous donc ? Devinez.

A Don Carlos peut-être ? Non ; le *Petit Lyonnais* a mieux que cela à nous donner ?

Au bonapartisme ? Pas davantage.

A quelque prince italien ou espagnol proche parent du comte de Chambord ? Vous n'approchez pas.

Où nous irons, c'est... Je cite textuellement, pour ne rien perdre de la réponse de l'oracle : « Cette conduite est très honorable... Elle prouve qu'avec la transformation des âges et l'évolution fatale du progrès, il ne serait pas impossible que les légitimistes sincères vinsent à la République. »

Qui habet aures audiendi audiat !

En effet, ajoute-t-il aussitôt (car à pareille prophétie il faut un commentaire philosophique) ; en effet « n'est-ce pas une doctrine républicaine qu'ils appliquent en refusant leur concours au comte de Paris. Ils se reconnaissent à eux-mêmes le droit d'élire leur chef suivant le degré de confiance qu'il leur inspire... L'aurore de l'émancipation commence à se lever lorsqu'on ne veut plus obéir sans discernement à tous les chefs que le hasard impose. »

Soyons fiers ! Nous voilà donc enfin, nous, légitimistes, émancipés ! Nous voilà donc enfin, nous, réactionnaires, sur la voie du progrès et de la République !

Soyons fiers ! Mais hélas ! nous suffira-t-il d'aller à la République ? La République, elle, voudra-t-elle de nous, de nous qui l'avons si souvent, si longtemps offensée ? C'est ici que le bon *Petit Lyonnais* est sublime, sublime d'indulgence, et d'une charité qui va plus loin que le pardon des ennemis acharnés, puisqu'elle va jusqu'à leur apologie :

Oui, la République nous ouvrira ses bras maternels : la République ne repoussera pas ceux d'entre eux qui viendront à elle, car elle sait qu'ils sont sincères. »

O charitas !

INCOGNITUS.

Encore les Lycées de Filles

La Fère est une heureuse petite ville du Soissonnais. Nous disons heureuse, parce qu'elle possède un lycée de jeunes filles, tout comme Nice. A quelle qualité doit-elle cette distinction gouvernementale ? A son ardent amour pour la laïcisation. La Fère avait le privilège unique d'avoir un hôpital fondé par saint Vincent-de-Paul lui-même. Or, les premiers en France, les municipaux de La Fère ont chassé les filles de la charité de l'hôpital, de l'asile et de l'école. Un lycée de filles n'était pas trop pour récompenser un tel zèle.

Le samedi 8 août dernier, avait lieu la distribution des prix dudit lycée, en présence du député Ganault, et de M. l'inspecteur Zeller.

M. Ganault prenant la parole, félicite La Fère d'être la première ville que M. Ferry a citée à la tribune, parmi celles dont les noms devront être inscrits au livre d'or de l'enseignement national.

Le député orateur n'a pas défini, à la manière scolastique, ce que c'est que l'enseignement national, mais l'ayant fait d'une façon oratoire, nous pourrions encore comprendre en quoi il consiste et ce qui le caractérise.

« Depuis si longtemps, a-t-il dit, l'enseignement des femmes a été confié aux soins des congrégations religieuses, pour beaucoup de familles, il semble qu'une robe noire, une cornette et un chapelet à la ceinture, soient la base nécessaire, la seule garantie possible d'une éducation honnête et sérieuse pour les filles. C'est contre cette idée, mère de tant de déceptions, contre le mirage trompeur vers lequel la crédulité ou l'égoïsme de tant de générations ont poussé l'enfance, c'est contre cette idée que tous ici, magistrats municipaux, citoyens, pères de famille, vous avez voulu protester, en plaçant l'enseignement de vos enfants sous la double invocation de l'amour de la patrie, et du culte de la morale pure, plutôt que d'en faire litte à la marche triomphale des dogmes cosmopolites du Sacré Cœur de Jésus ou de l'Immaculée Conception. »

La morale pure dont parle ici le député Ganault est celle qui ne s'appuie sur aucun dogme surnaturel. Cette morale s'appelle *indépendante*, et n'est pas du tout gênante.

Le père de famille qui, vis-à-vis de ses enfants, et l'époux qui, vis-à-vis de sa femme, peut se contenter de cette morale n'est pas difficile. D'avance, il doit s'attendre à voir autour de lui et à subir de cruelles choses.

D'après le député Ganault, qui est à même de bien savoir pourquoi les lycées de filles ont été créés, les dogmes catholiques n'ont rien à attendre de bon de l'enseignement qui y sera distribué. Dans une réunion de pères et de mères de famille, et où se trouve un inspecteur universitaire, il ne se fait pas faute de les insulter par un langage assez grossièrement ironique.

M. Ganault qui connaît à merveille le personnel des lycées de filles, lui adresse un compliment mérité. Sous sa direction, et par ses exemples, les jeunes filles apprendront à *dédaigner toute feinte et à ne faire d'acte de foi que pour ce qui leur en paraît digne*. Cela veut dire que dans les lycées, les jeunes filles se composeront à elles-mêmes leur foi, leurs convictions religieuses, ne relevant que de leur raison. C'est le principe protestant du libre-examen préconisé, mis en honneur à l'usage des jeunes cervelles ; c'est la souveraineté de la raison absolue et complète, proclamée à l'usage d'enfants qui manquent encore de raison.

Folie coupable ! Et ces enfants libres penseuses plairont universellement par la *pratique de la sincérité où l'on dédaigne toute feinte*, tandis que les élèves de nos pensionnats catholiques ne pourront jamais plaire que grâce au fard et aux petites roueries dont leurs habiles maîtresses leur auront appris à se servir.

Ce que M. Ganault a dit de meilleur sur le lycée de La Fère, le voici : Vous étiez huit l'année dernière, vous serez trente demain, et bientôt légion.

En attendant qu'elles soient légion elles sont huit ces petites de La Fère, et ce nombre ne fait guère honneur à la vieille université que M. Ganault salue avec émotion *rajeunie, débarrassée de ses erreurs et de ses préjugés*. Elles sont huit à apprendre la science sans Dieu, et la morale sans religion ; huit à se former sur toutes les plus grandes questions qui intéressent la destinée humaine, une opinion individuelle ; huit à se former sur tous les devoirs qui attendent la femme dans le foyer de la famille et dans le sein de la société, une notion des devoirs indépendante de tout dogme positif, traditionnel, révélé, et par conséquent destituée de toute base et de tout fondement.

Huit, c'est peu, et c'est beaucoup trop.

ANDRÉ DUFAUT.

Congrès National

DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Erratum. — On nous signale deux erreurs que nous aurions commises, dans la nomenclature du bureau du Congrès. Le président des première et sixième commission est M. le docteur Millou, de Marseille, et non Millon, comme nous l'avions dit ; le rapporteur de la sixième commission est M. Linard, de Limoges, et non de Lyon.

La séance de clôture s'est tenue dans la salle des Folie-Bergères. Tout le pourtour de la salle était pavé et les jardiniers de la ville avaient transformé l'estrade en un salon de verdure. L'*Harmonie du Rhône* prêtait son concours à la solennité.

Après le résumé du président, M. le docteur Millou, de Marseille, a remercié les Sociétés lyonnaises de leur initiative et de leur cordial accueil, au nom des délégués étrangers. M. Froment, de la maison Leclaire, de Paris, a lu une notice sur le fonctionnement particulier de la Société créée dans cette maison ; la Société de secours mutuels formée entre les employés et ouvriers est associée commanditaire dans l'entreprise industrielle et reçoit 25 0/0 des bénéfices annuels. Enfin, M. Maze, député, rapporteur des lois sur les Sociétés de secours mutuels et sur la caisse nationale de retraites, président d'honneur du Congrès, a prononcé une allocution, où — c'est une justice à lui rendre — ne s'est pas fait entendre la note politique.

Voici le résumé de M. Bleton, président du Congrès, dont nous croyons pouvoir garantir l'exactitude :

« Mesdames, Messieurs et chers Collègues, « Nous touchons au terme de ces laborieuses assises, laborieuses quoique bien courtes, et dont les résultats ne se feront pas attendre. Car, en toute chose, a dit un économiste, il y a ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. »

« Or, dans notre Congrès, ce que ne voit pas ceux qui ont simplement suivi nos séances générales, est de beaucoup le plus intéressant.

Il y a les documents sans nombre envoyés par les Sociétés adhérentes aux promoteurs du Congrès, les pré-rapports rédigés par les rapporteurs provisoires des sept Commissions et dont plusieurs vous ont si vivement intéressés ; il y a ces séances longues et consciencieuses des Commissions, plusieurs fois répétées, et, pour ma part, j'avoue que c'était un touchant spectacle que celui de ces salles bien remplies ; où se faisaient entendre le bourdonnement continu de la vie et du travail à peine interrompu par quelques applaudissements de bon aloi ou par les protestations que soulevaient parfois une proposition trop hardie.

« Tous ces documents, le compte rendu de tous ces travaux seront soigneusement recueillis et publiés, et c'est à la lecture de ce travail d'ensemble que les esprits les plus prévenus reconnaîtront l'efficacité des Congrès.

« Plusieurs de nos amis ont critiqué l'œuvre du Congrès de Lyon. Les uns trouvant notre programme trop étendu, les autres nous reprochant de prendre des conclusions trop absolues, d'autres enfin nous disant qu'un programme de Congrès doit proposer seulement des solutions générales pouvant s'appliquer à toutes les Sociétés.

« Nous ne repoussons pas les critiques adressées à notre œuvre qui relève de la libre appréciation de chacun. Nous sommes même heureux de ces critiques qui prouvent la vitalité de notre entreprise, puisqu'on discute seulement ce qui est et ce qui a une valeur. Mais à cette objection, que notre programme est trop étendu, nous répondrons que cette universalité était inévitable pour le programme du premier Congrès national. Les questions que nous aurions écartées se seraient introduites d'elles-mêmes dans la discussion, et nous avons vu les Commissions enter des nouvelles propositions sur celles déjà si nombreuses du programme. Plus heureuse que nous, les promoteurs des Congrès futurs pourront spécialiser les travaux ; nous aurons fait la préface, ils écriront les chapitres du livre.

« Il nous sera facile de nous justifier du reproche de prendre des conclusions contraires à la liberté de chaque société. Permettez-moi une image familière qu'autorise le ton de nos entretiens et qui fera peut-être saisir dans quel esprit nous avons procédé. Demandez à des commerçants réunis quel est le meilleur agent de transport pour les marchandises d'un point à un autre ; il est à gager que tous répondront : c'est un chemin de fer. Mais, objecterez-vous, il est des pays où il n'en existe pas, où il est même impossible d'en établir avant longtemps, si toutefois on le peut jamais ; il est d'autres contrées où les transports par bateau ou par fourgons sont plus économiques. Qu'à cela ne tienne ! Conservons les bateaux et les fourgons, même concurremment avec les chemins de fer, mais il n'en reste pas moins avéré que le chemin de fer est le mode de transport par excellence.

Eh bien, Messieurs, le sens de nos conclusions est le même, quand la majorité du Congrès, entre plusieurs manières de procéder, en recommande une plus particulièrement, elle ne blâme pas les autres, et surtout elle ne prétend pas imposer celle-ci plutôt que celle-là. Toutes peuvent être bonnes, mais il en est une qui est jugée ou plus efficace, ou plus raisonnée, ou d'une application plus sûre.

Enfin, à ceux qui voudraient restreindre les études des Congrès aux mesures d'application générale, nous disons qu'il faudrait mieux renoncer tout de suite aux Congrès.

Pour ma part, je ne sache pas une seule proposition qui puisse trouver son application dans toutes les sociétés. La diversité est une des conditions vitales de la mutualité.

Aux institutions comme aux hommes, il ne faut demander que ce qu'elles peuvent donner. Les Congrès réunissent, d'abord, les membres d'une même famille, qui se connaissent à peine de noms et qui, dans ce seul fait de pouvoir enfin se rencontrer, puisent une consolation à leurs labeurs communs et une force pour marcher en avant. (A suivre).

M^{ME} BALLIN Diplômée

de la Faculté de médecine de Paris, ex-interne des hôpitaux, traite la stérilité, les suites de couches, ulcérations et dérangements. Analyses d'urine. Cabinet de 4 heures à 4 heures, 104, rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'entresol.

EDEN-THÉÂTRE

Boulevard de la Croix-Rouge, 103

Tous les soirs à 8 heures précises, spectacle varié ; opérettes, chansonnettes, ballet et pantomimes, tous les dimanches et jours de fête matinée à 2 heures précises.

LES COUTEAUX D'OR

PAR

PAUL FÉVAL

Vers midi, le général O'Brien se fit annoncer et remit à M^{le} de Boistrudan, en présence de la marquise une lettre ainsi conçue :

« Ellen est morte, sa fille est orpheline de père et de mère : je serai son père, voulez-vous être sa mère ? »

« COMTE ALBERT DE ROSEN. »

La marquise trouva que ce billet était toute une histoire, et une si originale manière d'entamer les négociations faisait rentrer pour elle ce mariage dans l'ordre des événements possibles.

EPILOGUE

A l'ouest de la grande ville d'Ofen, que nous appelons Bude, entre les forêts Bacconmier et le lac Balaton, il est un fier château qui se dresse noir et grand, parmi les chênes séculaires, sur le penchant de la montagne. Le quinzième siècle vit encore en Hongrie. Les magyars parlent latin ; les villes ont leurs crieurs de nuit ; les forteresses sont telles que les ont laissées

les batailles féodales du moyen âge. Ce grand château, flanqué de tourelles aiguës et montrant entre les deux rainures de son pont-levis un large écusson sculpté dans la pierre, était l'ancienne résidence des bords de Kaposwar. Il dominait des cultures fertiles ; un village heureux s'abritait sous ses créneaux.

Un an après les événements que nous venons de raconter, la nuit de Noël 1850, en faisant réveillon dans la grande salle du château. Autour de l'énorme cheminée de marbre jaune, où brûlaient des troncs d'arbres tout entiers, une famille était rassemblée. C'étaient d'abord deux vieilles dames, dont l'une portait le deuil : M^{me} la marquise de Boistrudan et mistress Talbot, la mère d'Ellen. C'étaient ensuite le vieux général O'Brien, en costume de voyage, tenant sur ses genoux une belle petite fille de dix-huit mois ; puis le comte Albert de Rosen et sa jeune femme, qui avait dans ses bras un enfant nouveau-né, une petite fille aussi, qui avait pour mère Hélène de Boistrudan, s'appelaient Ellen. C'étaient deux sœurs : on voyait déjà qu'elles se rassemblaient.

Il y avait là un intérieur souriant et charmant. La jeune comtesse de Rosen contemplait en souriant les deux enfants également aimées. Dans les yeux d'Albert, fixés sur sa femme, le bonheur parlait. Seule M^{me} la marquise baillait un peu. C'était une parisienne exilée. Elle savait, d'ailleurs désormais, toutes les histoires de son genre.

— Parlez-nous de Paris, vous qui en venez ! dit-elle au vieux général ; que fait-on à Paris ? que dit-on à Paris !

— Paris dort, répondit O'Brien, il n'y a plus ni politique ; ni littérature ; la Bourse seule veille. On y parle cependant d'une femme ?

— De quelle femme ?

— De M^{me} la duchesse de Rivas.

Hélène jeta un regard sur son mari.

— Que dit-on de M^{me} la duchesse de Rivas ?

demanda la marquise.

— Qu'elle est veuve, répondit O'Brien.

— Quoi ! s'écria Rosen. M. le duc est mort !

— Elle est toujours belle ? fit la marquise.

— Plus belle qu'autrefois.

— Elle se remariera ?

— Non.

C'est une inconsolable ?

— Peut-être... cependant, la dernière fois que je l'ai vue, elle souriait sous son voile de religieuse.

— Religieuse ! Elle qui donnait de si beaux bals !

— C'est la sœur Maria del Carmen.

Hélène songeait ; Rosen lui baisa la main et demanda :

A quoi pensez-vous, comtesse ?

Hélène releva sur lui des yeux limpides.

— Je pense, répondit-elle, à ces beaux cheveux qui tombèrent de ce front admirable pour acheter la liberté de celui qu'elle appelait son frère. Je pense que Carmen est un grand cœur, et qu'elle doit aimer Dieu saintement.

FIN

Courrier de Marseille

Nous avons une nouvelle grève. Quand je vous disais, il y a huit jours, que nous arriverions à cent, je n'étais pas bien loin de compte. La grève des cochers qui s'est déclarée samedi dernier a fourni au citoyen Jarlier l'occasion de se remettre à flot. Le citoyen Jarlier est un fomenteur et un souteneur de grèves; c'est là son élément. Intelligent, je l'ignore; disert, non pas certes; j'ai eu une fois l'occasion et la curiosité de l'entendre, et cela m'a suffi. C'était à une réunion préparatoire aux élections du Conseil général, je l'ai vu se promener de long en large sur une scène, roulant des yeux furibonds, et assaillant de faux gestes, à la Talma, un tissu de bribes oratoires pûtes gâtées dans les clubs. Un vrai démagogue, mais sans verve. Les cochers ont suivi ses conseils et les voilà en grève.

Pour faire prendre patience, sans doute, le comité du grand concours a enfin publié... la liste des numéros gagnants de la Tombola, mais pas les comptes. Il faut croire vraiment que ces comptes sont bien difficiles à épurer. D'autre part, il paraît que le Conseil municipal, après avoir voté au concours une subvention de 10.000 fr., serait peu disposé à verser cette somme. Voilà qui n'est pas bien! Peut-être le Conseil a-t-il peur que ces 10.000 fr. ne servent qu'à solder certaines factures assez lourdes encore en suspens?

Mais il y aurait alors du déficit, et que nous avait-on entretenu de recettes inespérées? Tous les pauvres de notre ville en avaient déjà l'eau à la bouche. Patientons encore quelque peu: la solution sera intéressante à connaître.

Je vous transmets à simple titre de renseignement, les nombreux gagnants (est-ce bien le mot?) de la loterie de la ville de Lille. Marseille est toujours largement favorisée: un lot de 50.000 fr., deux lots de 25.000 fr., un de 10.000, deux de 1.000, et un de 500, etc. J'ai dit: gagnants (est-ce bien le mot?) et en effet on compte que notre cité a contribué pour sa part, à prendre près de 2 millions de billets. Si nous en défalquons la somme des gains, cela fait une perte nette de plus de 1.800.000 fr., qui auraient été bien mieux dans une foule de petits ménages, malheureusement trop avides de ce jeu de hasard, aussi ridicule qu'immoral. Sans compter les autres loteries dont nous sommes nantis en ce moment, et qui toutes proposent des lots plus alléchants.

Ce que je vous avais annoncé par mon cour-

rier du 21 juin dernier est aujourd'hui un fait accompli, et porté à la connaissance de leurs lecteurs par les journaux eux-mêmes. La *Gazette du Midi* et le *Citoyen* annoncent en effet que la Société anonyme de la *Gazette* vient d'acquiescer le *Citoyen*; nos honorables confrères s'expriment en ces termes:

« Réunis déjà par une communauté de principes religieux et politiques, les deux journaux recevront une direction unique. Installés sous le même toit, mais chacun avec sa rédaction séparée, ils auront, comme par le passé, une existence distincte. On étudie les améliorations et les moyens à l'aide desquels il sera possible d'accroître leur développement matériel et d'étendre leur action sociale.

« Ces arrangements ont reçu la sanction légale des votes des actionnaires dans deux assemblées générales.

« La *Gazette du Midi* et le *Citoyen* n'ont à exposer aucun programme nouveau; ce qu'ils étaient hier, ils le sont aujourd'hui et le seront demain.

« Fidèles au principe qui s'incarnait dans la personne de Monsieur le comte de Chambord et qui est aujourd'hui représenté par Monsieur le comte de Paris, nous rappelant les dernières paroles de notre Roi bien-aimé, qui invitait ses amis à penser surtout à la France, nous poursuivrons sous notre nouveau Chef le but de la monarchie libératrice. Notre fidélité ne sera point contemplative, nous lutterons avec foi, énergie et dévouement. Celui que les lois séculaires du royaume font notre Roi, celui que Monsieur le comte de Chambord montrait aux Français en le pressant sur sa poitrine, peut compter sur nous. Pleins de respect pour l'autorité royale, nous donnerons toujours l'exemple de l'obéissance et de la discipline.

« Qu'il nous soit permis de rappeler que le public, lui aussi, a des devoirs à remplir envers la presse qui se voue à la défense des intérêts sociaux et des libertés publiques. Ces devoirs viennent de lui être de nouveau tracés en ces termes, il y a peu de jours par la plus haute autorité qui soit dans le monde, par le Pape lui-même:

« PUISQUE LES ENNEMIS DU NOM CHRÉTIEN ONT COÛTUME D'EMPLOYER LA PRESSE QUOTIDIENNE À CORROMPRE LES ESPRITS, IL FAUT QUE LES CATHOLIQUES COMPRENNENT QU'IL IMPORTE QUE LA DÉFENSE NE SOIT PAS, SUR CE TERRAIN, INFÉRIEURE À L'ATTAQUE. AU NOMBRE DES MOYENS LES PLUS APTES À DÉFENDRE LA RELIGION, IL N'EN EST PAS, À NOTRE SENS, DE PLUS EFFICACE ET DE PLUS APPROPRIÉ À L'ÉPOQUE ACTUELLE QUE CELUI QUI CONSISTE À RÉPONDRE AUX ÉCRITS PAR LES ÉCRITS, ET À CONFONDRE AINSI LES ARTIFICES DES ENNEMIS DE LA FOI. »

Raoul RATONAU.

Extrait des minutes du Greffe de la Cour d'appel d'Aix (Bouches-du-Rhône), République Française. Au nom du peuple Français.

La Cour d'assises du département des Bouches-du-Rhône, siégeant à Aix, a rendu l'arrêt suivant:

Entre le sieur Satger, Amédée, représentant de commerce, adjoint au maire de Marseille, y domicilié et demeurant rue des Dominicaines, trente, comparissant par M^e Jourdan, son avoué, d'une part, demandeur;

Et 1^o Le sieur Bergé Jean-Baptiste, âgé de trente-six ans, gérant du journal la *Gazette du Midi*, né à Marseille, le 30 janvier 1847, fils d'Augustin et de Guney Tranguet, célibataire, demeurant à Marseille, comparissant pour avoué M^e Condroyer d'une part, défendeur.

En présence de M^e Thourel, avocat-général;

Vu la déclaration du jury portant: qu'à la majorité: 1^o Le nommé Bergé (Jean-Baptiste) est coupable d'avoir: en juillet 1883, à Marseille, en qualité de gérant de la *Gazette du Midi*, porté atteinte à l'honneur ou à la considération du sieur Amédée Satger, en sa qualité d'adjoint au maire de la ville de Marseille, et de citoyen chargé d'un service ou d'un mandat public, en vendant ou exposant en vente, faisant vendre ou exposer en vente dans les lieux publics, un numéro dudit journal renfermant sous le titre « *Chronique provinciale, Marseille et les Bouches-du-Rhône* » un article commençant par ces mots: « Le correspondant *Marseillais de l'Eclair de Lyon* », dans lequel était allégué ou imputé à la charge du sieur Satger, le fait d'avoir, moyennant une quittance de mille francs, signée par lui, donné l'autorisation d'établir une roulotte dans l'enceinte du Skating.

2^o Que ledit Bergé n'a pas rapporté la preuve de la vérité du fait diffamatoire par lui imputé ou allégué à l'encontre du sieur Satger, tel que ce fait est rapporté ci-dessus.

Où M^e Abrahm, avocat de la justice civile et M^e de Séranon, avocat, défendeur du sieur Bergé.

Où, également M^e Thourel, avocat-général dans ses réquisitions, l'accusé et son défenseur en leurs observations.

Attendu que le fait reconnu constant par le jury constitue le délit prévu et puni par les articles 23, 29, 31, 42, de la loi du 29 juillet 1881. Vu la déclaration du jury portant qu'à la majorité il y a des circonstances atténuantes en faveur de Bergé.

Vu les articles 23, 29, 31, 42, 64 de la loi du 29 juillet 1881, 52 du Code pénal, 368 du Code d'instruction criminelle, dont lecture a été faite par M. le Président.

La Cour d'assises du département des Bouches-du-Rhône, après en avoir délibéré:

Condanne Bergé Jean-Baptiste, gérant de la « *Gazette du Midi* », demeurant à Marseille, à la peine de 200 fr. d'amende, à 500 fr. de dommages intérêts envers la partie civile. — Ordonne l'insertion du présent arrêt dans la *Gazette du Midi*, dans l'*Eclair* et dans deux journaux de Marseille au choix du sieur Satger, et aux frais de Bergé.

Condanne de plus Bergé aux frais liquidés à 159 francs 58 centimes, non compris l'enregistrement du présent, avec contrainte par corps dont la durée est fixée au minimum de la loi.

Fait et prononcé, à Aix, au Palais de justice, en audience publique, le 18 août 1883.

Pour extrait conforme: LOUIS JOURDAN.

BULLETIN FINANCIER

Nous ne pouvons que répéter, en les accentuant, nos précédentes appréciations. Chaque jour qui s'écoule ne fait qu'aggraver la situation. Le traité dont on attendait la conclusion, avec une légitime impatience, traîne en longueur et la paix qui était presque signée est de nouveau mise en question. Jules Ferry qui est le véritable auteur de l'expédition Tonkinoise, paraît vouloir seul s'occuper des pourparlers, avec le marquis de Tseng. Comme il ne connaît pas d'autre politique, que celle du casse-cou, on peut s'attendre à tout.

Aussi les affaires sont de plus en plus nulles et la Bourse est véritablement devenue le palais de l'ennui. L'intérêt est ailleurs. Il se porte de préférence sur les tribunaux, dont on attend les décisions, avec impatience toujours croissante.

On connaît le jugement du tribunal de Montpellier, déchargeant les frères Lauret de tout versement sur les actions de l'Union Générale.

On peut y joindre aujourd'hui, celui du tribunal de commerce de Paris, prononçant la nullité des trois dernières émissions.

De plus, les administrateurs sont condamnés à payer solidairement la somme de 20 millions, et les commissaires à quinze cent mille francs de dommages et intérêts.

Quant aux conséquences, il est difficile de les préjuger, les décisions des tribunaux étant aussi variables que le temps. Du reste, il faut attendre que les jugements des tribunaux de commerce soient confirmés par les Cours d'appel.

Comme nouvelle financière, nous avons à annoncer l'émission du Panama, qui aura lieu vers les premiers jours d'octobre.

On pense généralement qu'elle réussira.

La Nouvelle Union est définitivement constituée. Le capital est de dix millions, divisé en 20.000 actions de 500 fr. entièrement libérées.

Le bulletin qui annonce cette résurrection, dénote la joie et l'espérance.

Pour elle, l'horizon qui est si sombre pour tant d'autres, commence à s'éclaircir. S'il faut l'en croire, la fermeté des cours, au milieu de la nullité des affaires et malgré tant de raisons qui militeraient en faveur de la baisse, est un signe infaillible de relèvement et de hausse prochaine.

Que les dieux l'entendent! personne ne s'en plaindra, mais malgré la meilleure volonté du monde, nous n'osons l'espérer. S'il y a un mouvement à l'occasion des appels multiples qui vont être faits à l'épargne, une fois les émissions faites on retombera très probablement dans le *Statu quo* ou l'atonie habituelle.

Le succès de la Nouvelle Union, n'est même pas pour nous, une chose absolument certaine. Tout le monde sait qu'une partie du capital de l'ancienne Société, avait été engagé, dans des affaires immobilières et dans des participations financières en industrielles, difficilement réalisables.

Quel profit pourra-t-on en tirer? C'est ce qu'il est difficile de prévoir, cela dépend et de l'avenir et de l'habileté des nouveaux administrateurs de l'Union. Jusque là, il serait peut-être prématuré pour ne pas dire téméraire, de s'abandonner à une trop grande confiance.

Voici le cours de quelques valeurs créés par l'ancienne Société et qui ne se trouvent pas ordinairement cotées dans les journaux.

L'action de la Société minière des Alpes Autrichiennes se tient habituellement aux environs de 127,50 et celle de Trifail à 61.

L'obligation Serbe vaut 396.

Les obligations *Furstenberg* sont depuis plusieurs mois, à 342,50.

La brasserie Austro-Française cote 50.

La Banque Hongroise, reste invariable à 460.

Celle des Pays Autrichiens clôture à 470 mais avec une tendance à la baisse. Un morceau difficile à digérer, ce sont les 99.000 Alpines dont elle est porteuse.

L. R.

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENTIL, 4.

AU BAT D'ARGENT
Grande maison de blanc, 9, rue de la République, assortiments considérables spéciaux pour Pensionnaires, Linge tout confectionné et prêt à servir, Lingerie d'Eglises.

CHAPELLERIE ECCLESIASTIQUE
MAISON RECOMMANDÉE
VIALET-DUCLOS
FABRICANT
LYON, 6, place Saint-Jean, LYON

PLUS DE
DOULEURS
par l'emploi du précieux *Extrait d'huile de Pin*. Dépôt général: pharmacie DUCHER, rue Henry IV, 9, à Lyon.

AVIS AUX DAMES SOUFFRANTES

Je souffrais depuis longtemps d'un dérangement de matrice; après quelques jours de traitement de M^{re} Jourdain, accoucheuse, rue de Chartres, 89, je me trouve complètement guérie, et c'est avec reconnaissance que je lui donne la présente attestation.

M^{re} PEILLON, rue Saint-Pierre, 27, Lyon.

Spécialité
DE
RÉPARATIONS DE PIANOS
ORGUES ET HARMONIUMS

J. SACHS
S'adresser à la Papeterie
94, Grande-Côte, 94,
LYON

AVIS
AUX DAMES SOUFFRANTES
M^{re} PASCAL guérit tous dérangements et chutes de matrice. Guérison radicale. Cabinet de 8 h. à 11 h. et de 1 h. à 5 h. cours de Brosses, 61.

ATELIER DE PEINTURE SUR VERRE
Vitraux d'art de tous styles
Augustin THIERRY
LYON, 27 et 29, quai Fulchiron.

LAINES
A tricoter et au crochet
PÉLIERES ET FICHUS
En mohair, persan, saxe
Rue de la Préfecture, 1

En vente aux Bureaux du Journal, 8, rue Mulet
GRANDE ACTUALITÉ
M^{re} LE COMTE DE CHAMBORD
Correspondance complète. — 1 vol. in-18, de 402 pages, 4 fr. 50 c.

HISTOIRE D'HENRI V
Par ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN
1 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. 5 fr.
Avec cette épigraphe: « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. »

HENRI V ET LA MONARCHIE TRADITIONNELLE
1 vol. in-12, avec portrait sur acier: 50 c. — Édition populaire: 30 c.
Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, PARIS

LE PROGRAMME ROYAL
Pour obéir à de nombreuses demandes, nous avons fait tirer une petite brochure de propagande, le *Programme royal*. Cette brochure, que nos amis voudront sans doute répandre avec profusion est à leur disposition au prix de quatre francs le cent et trente-cinq francs le mille. Elle constitue la meilleure de toutes les réponses à faire à tous ceux qui, par ignorance ou mauvaise foi, représentent la monarchie légitime comme opposée aux tendances modernes, alors qu'elle est, en réalité, le régime le plus pur, le plus logique, le plus populaire et le plus réparateur que la France puisse se donner. Adresser les demandes à l'administration du *Clairon*, 12, rue de la Grange-Batelière.

CARROSSERIE
1^{re} MAISON DE CONFIANCE
A LYON
P. CHARREL
Ancienne maison ROBERJOT
Place St-Potin, 10 et 12
Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.
Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

Chants Royalistes

TROISIÈME SÉRIE

Nous apprenons que la troisième série du *Recueil de chants Royalistes*, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célèbres. Le prix de chaque série, paroles et musique est de 1 fr. 25 francs, 1 fr. 40 pour l'édition de luxe, et de 75 cent. francs, 90 cent. pour l'édition populaire. Adresser les demandes à M. Briand, libraire, rue Saint-Laud, 62, à Angers.

La Prophétie

Il vient de paraître à Tours une brochure dont le succès est considérable. Elle est intitulée: *Prophétie tirée de l'Apocalypse*, et signée par M. de Montrouff. (Imprimée chez E. Mazureau, 13, rue Richelieu.) Cette brochure a 36 pages et se vend 15 centimes chez les libraires. Dans cet écrit, l'auteur a fait preuve d'une science profonde. Il a étudié avec une patience de bénédictin les Saintes Ecritures, et notamment l'*Apocalypse*. C'est un livre, indéchiffrable pour le commun des mortels, M. de Montrouff le connaît comme son alphabet. « Rien, aujourd'hui, — dit-il dans son épigraphe, — rien de plus clair et de plus compréhensible que l'*Apocalypse*, qui dévoile aux yeux émerveillés de l'homme les mystères les plus cachés de l'avenir, depuis la venue de Jésus-Christ jusqu'à la ruine totale de l'univers, infiniment plus prochaine qu'on ne se l'imagine généralement. » La lecture de cette *Prophétie* est à la fois effrayante et consolante. L'auteur prouve que tous les faits annoncés jusqu'ici se sont réalisés. Deux grands événements se produiront encore avant la fin du monde, et puisque tous ceux qui ont été prédits dans le *Livre divin* se sont accomplis à la lettre, il n'y a aucune raison de douter que les deux derniers ne s'accomplissent également. M. de Montrouff n'en doute pas, et il en fournit les preuves qu'il déclare irréfutables. Ajoutons, à l'éloge de l'honorable et vénérable auteur, que son œuvre est inspirée par une foi profonde, et, en outre, qu'elle est écrite dans un langage aussi élégant qu'élevé.

La véritable LIQUEUR BÉNÉDICTINE

Avant de manger, un petit verre de cette liqueur, étendue d'eau, donne une des boissons les plus fraîches, les plus apéritives que nous connaissions; de même qu'après le repas, nous ne savons rien de plus agréable au goût qu'un ou deux doigts de *Bénédictine*: cela parfume la bouche, ravit le palais, active la digestion, et vient puissamment en aide aux estomacs paresseux ou trop chargés. En temps d'épidémie cholérique, et pour combattre les influences malsaines d'une atmosphère viciée, son action thérapeutique est incontestable; nous osons, à différentes reprises, l'occasion d'en apprécier toute la valeur; nous sommes heureux de pouvoir lui rendre un éclatant témoignage.

D^r MALLET.